

Transalaskien

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA PRÉFÉRENCE AMÉRICAINE POUR LE PROJET DE
PIPE-LINE TRANSALASKIEN

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 26 du Règlement, je demande à présenter une motion tendant à l'ajournement de la Chambre en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit la déclaration faite aujourd'hui par le président des États-Unis selon laquelle il préfère la route de l'Alaska à la route canadienne pour l'aménagement d'un pipe-line à partir de la baie Prudhoe et aussi la déclaration faite hier par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a affirmé que le gouvernement canadien ne compte pas présenter d'autres instances au gouvernement des États-Unis.

M. l'Orateur: Le préavis qu'exige le Règlement n'a été donné à la présidence par le député de Vancouver-Sud que quelques instants avant l'ouverture de la séance à 2 heures. Il est conforme aux dispositions du Règlement compte tenu des circonstances spéciales auxquelles se réfère le député de Vancouver-Sud. Cependant, comme le préavis a été donné tout juste avant l'ouverture de la séance de cet après-midi, il est difficile à la présidence de prendre une décision et de se prononcer sur l'opportunité d'un débat sur cette question importante et urgente. Je veux donc me prévaloir des dispositions du Règlement pour remettre ma décision et me prononcer plus tard cet après-midi sur la motion du député.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Si c'est le préavis qui fait hésiter la présidence, peut-être pourrait elle envisager de demander le consentement unanime de la Chambre pour qu'on renonce au préavis ordinaire.

• (1440)

M. l'Orateur: Je viens justement d'expliquer que le député s'était conformé au Règlement. Il n'y a pas l'ombre d'un doute. Le Règlement est parfaitement clair. S'il s'agit d'une affaire qui survient au dernier moment, il suffit de donner préavis avant l'ouverture de la séance. Le député de Vancouver-Sud conviendra sûrement qu'il a attendu à la toute dernière minute—à un moment qui se situe entre la première prière et la seconde.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Voilà pourquoi j'estime que sa prière devrait rester en suspens et être entendue plus tard dans l'après-midi.

[M. l'Orateur.]

QUESTIONS ORALES

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES PROGRAMMES À L'INTENTION DE LA RÉGION DE
L'ATLANTIQUE—LES OBJECTIFS QUANT À L'EMPLOI ET
L'ÉQUIPEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale, mais comme il est absent...

Des voix: Bravo!

M. MacKay: Je m'excuse d'interrompre le ministre, mais j'aimerais lui poser une ou deux questions. Vu que dans toute la région de l'Atlantique, le chômage a accusé une hausse de 20 p. 100 depuis la création du ministère de l'Expansion économique régionale, le ministre prépare-t-il une revue générale des politiques économiques de son ministère tout en tenant compte du fait qu'il y a d'autres indices économiques qui sont également à la baisse et, dans l'affirmative, la rendra-t-il publique bientôt?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): La réponse est oui, monsieur l'Orateur. Lors des entretiens qui suivront l'étude du budget par le comité, nous serons mieux placés pour révéler nos propositions en détail. Toutefois, je peux dire à la Chambre que l'expérience que nous avons acquise dans le secteur des subventions à l'industrie des perspectives industrielles, démontre la nécessité d'aller au devant des entrepreneurs et d'essayer de les convaincre de venir dans la région au lieu d'attendre et de répondre tout simplement à leur initiative.

M. MacKay: J'aimerais maintenant poser une question supplémentaire au premier ministre. Vu qu'on semble continuer de vouloir isoler les priorités de l'expansion régionale de l'ensemble de la politique économique du ministère des Finances, le gouvernement a-t-il formulé pour la région de l'Atlantique des objectifs d'emplois et de capitaux qui conditionneront et coordonneront les politiques économiques globales du gouvernement? Quand ces objectifs seront-ils connus du public, qui s'intéresse beaucoup à la question, surtout dans la région de l'Atlantique où les choses ne vont pas très bien au point de vue économique?

Une voix: C'est l'eau lourde qui en est la cause.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Lorsque le gouvernement discute du budget et de l'expansion économique régionale, il prend ces éléments en considération.